

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2016

### SESSION ORDINAIRE

L'an deux mille seize, le 16 du mois de septembre, à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune de MEILHARDS, dûment convoqué le 06 septembre, s'est réuni salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean Jacques CAFFY, Maire de MEILHARDS.

Etaient absents : Monsieur Marc MILLON (excusé avec pouvoir à Monsieur Jean Jacques CAFFY)  
Monsieur Gérard DEVILLERS (excusé avec pouvoir à Madame Anne Marie DACEUX)

Monsieur Dominique POITOU, arrivé en retard, n'a pas pu participer à la première délibération.

Secrétaire de séance : Madame Nicole JOUBERT

La lecture du compte-rendu de la séance du 6 juillet 2016 n'a donné lieu à aucune observation.

### ORDRE DU JOUR

#### 1 - NOUVEAUX TARIFS CANTINE SCOLAIRE

Compte tenu de la nouvelle organisation du R.P.I. Meilhards/La Porcherie, une nouvelle tarification de la cantine est nécessaire, à savoir :

- voter le même tarif que la Commune de La Porcherie par souci d'homogénéité
- valider le prix du repas à 2,00 €
- voter une remise de 0.20 €

Coût d'un repas pour les familles : **1,80 €**

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

12 voix pour

1 voix contre (Monsieur Michael PILLING)

1 abstention (Monsieur Florian FRACHET)

- que chaque famille **paiera dans la commune où mange son enfant/ses enfants**
- de facturer à chaque vacances scolaires et de proposer le prélèvement automatique aux parents qui le souhaitent (prendre contact avec le secrétariat de mairie) - les paiements par chèques ou espèces sont également acceptés.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

14 voix pour

Monsieur le Maire présente rapidement les travaux effectués sur le site de l'école :

- la suppression des haies a été effectuée par l'Entreprise NANOT pour un montant de 550,00 € TTC
- la mise en sécurité du mur côté restaurant est prévue
- Le rafraîchissement de la salle de restauration a été réalisé sous la conduite de Madame Brigitte LEBRIEZ avec l'aide de bénévoles qu'elle remercie.

## 2 - NOUVELLE LOCATION (BAIL)

Monsieur et Madame Bachelier ont fait une demande de location pour le logement communal « Logement Virole », sis 5 Place du Monument, vacant depuis plusieurs mois.

Monsieur le Maire propose un loyer mensuel de 260,00€ à partir du 1er octobre 2016.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :  
15 voix pour

## 3 - EMPLOI ECOLE (contrat)

Le contrat "école" CUI/CAE de Madame Véronique TRULLARD, validé pour un an, sur la base de 20 heures par semaine est à renouveler à l'identique.

Le vote à main levée proposant la prolongation de ce contrat pour une année supplémentaire a donné le résultat suivant :  
15 voix pour

## 4 - TRANSFERT DE COMPETENCE A LA F.D.E.E. 19 (Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie)

La F.D.E.E. 19 propose à la commune la compétence "Infrastructure de recharge pour véhicules électriques", Monsieur le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :  
14 voix pour  
1 voix contre (Monsieur Stéphane MALIGNE)

## 5 - QUESTIONS DIVERSES

*\*Modifications-rectifications des factures d'eau potable :*

Suite à une erreur de relevé d'index, la facture de Mme Yvonne Bourliataud est à modifier :  
facturé 54 m<sup>3</sup> au lieu de 15 m<sup>3</sup> soit 50.87 € à rembourser

Suite à une erreur de doublon dans la base informatique, la facture de Mr Déandréis et de Mme Crusellar est à rembourser soit 45 € (prix de l'abonnement)

*\* Activités périscolaires :*

Monsieur le Maire rappelle que trois intervenantes vont assurer les activités périscolaires pour un coût de 1 806,00 €, et précise que la commune va percevoir une indemnisation de 50,00€ par élève, soit 2 100,00 €.

*\* Information :*

A partir du 1er Janvier 2017, les entités publiques recevront et émettront des factures « électroniques ». Le déploiement de la facture électronique dans le secteur public repose sur la mise à disposition d'un Portail Internet unique « Chorus Pro » auquel se connectera l'ensemble des fournisseurs et des entités publiques destinataires des factures.

Il est nécessaire de désigner un gestionnaire principal de ce service, Monsieur le Maire propose notre secrétaire Madame Marilyne GRANGER et demande l'approbation du Conseil Municipal.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

*\* Déchetterie*

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la déchetterie de Masseret, sise au lieu-dit "le Vieux Châtenet" est ouverte depuis le 5 septembre 2016 aux heures suivantes :

du lundi au samedi, de 9 à 12 heures et de 14 à 18 heures - Fermée le mardi.

*\* Alerte sécheresse*

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la réception, en date du 12 septembre 2016, de deux arrêtés préfectoraux :

- l'un concernant le placement de la Corrèze en zone "Alerte" avec restrictions provisoires de certains usages de l'eau
- l'autre précisant la réglementation de l'usage du feu instaurant une période rouge, et ce, au moins jusqu'au 15 octobre.

*\* Demande de stage*

Monsieur Xavier ROSIER, dans le cadre de ses études, doit effectuer des stages en entreprises.

Compte tenu de son âge (moins de 16 ans), il ne peut les effectuer que dans des administrations et sollicite la Mairie (services techniques).

Ce stage courrait sur une période de 5 semaines discontinues avec un emploi du temps de 20 heures par semaine au cours du premier trimestre.

Monsieur le Maire demande l'approbation du Conseil Municipal.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

*\* Entretien des chaudières*

L'entreprise COUTURAS intervenant depuis plusieurs années sur les installations communales propose un contrat pour l'entretien des chaudières gaz et fuel, ainsi que la révision des aérothermes de la salle polyvalente pour un montant annuel de 580,00 € H.T.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

\* *Garde corps*

Monsieur le Maire présente trois devis :

L'entreprise CHEZE        9 205. 40 € H.T.  
L'Entreprise BOUYGE    11 534,23€ H.T.  
L'Entreprise JARGOT    13 137€ H.T.

Après concertation, le choix s'est porté sur l'Entreprise CHEZE.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :  
13 voix pour  
1 voix contre (Monsieur Michael PILLING)  
1 abstention (Monsieur Marc MILLON)

\* *Voirie*

Une subvention de 14 453,00€ a été accordée par le Conseil Départemental pour les travaux de voirie 2016.

Sachant que des travaux supplémentaires sur ce projet sont nécessaires, Monsieur le Maire a sollicité de nouveau le Conseil Départemental pour une subvention de 5 547,00 € afin de bénéficier de la dotation maximale de 20 000,00 €, (le coût hors taxe de ces travaux supplémentaires s'élevant à environ 16 000€).

Monsieur le Maire fait le point sur les coûts des différents travaux communs avec Condat sur Ganaveix et Soudaine-Lavinadière.

Pour Condat :

Coût total pour la mise en sécurité du Pont..... 20 808,00€  
Subvention "sécurité" ..... 11 500,00€  
  
Reste à la charge des deux communes ..... 9 308,00€  
    Part restant à la charge de Condat :    4 654,00€  
    Part restant à la charge de Meilhards :    4 654,00€

Voirie "Le Merle" :

Coût total.....26 632,00€  
Subvention du Conseil Départemental 40% ..... 9 453,00€  
  
Reste à la charge des deux communes ..... 14 179,00€  
    Part restant à la charge de Condat :    7 090,00€  
    Part restant à la charge de Meilhards :    7 090,00€

Pour Soudaine Lavinadière (voirie CR 81 direction Soudaine Lavinadière) :

Coût total.....7 876,00€  
Subvention du Conseil Départemental 40%..... 3 150,00€  
  
Reste à la charge des deux communes..... 4 726,00€  
    Part restant à Soudaine Lavinadière : 2 363,00€  
    Part restant à Meilhards : 2 363,00€

\* *Courrier*

Monsieur Patrick BILLARD habitant 27 bis, rue Petite Forêt demande que l'eau captée sur le domaine public et aboutissant sur son terrain, soit dirigée au delà de sa propriété.

La solution la plus évidente et la moins coûteuse consiste à diriger celle-ci vers la rigole traversant la propriété de Monsieur BLANCHARD, ce dernier, contacté par Monsieur le Maire donne son approbation.

Monsieur le Maire propose que les travaux soient effectués le plus rapidement possible par les agents communaux.

\* *"Bouchons d'Amour"*

A Meilhards les collecteurs de bouchons se trouvent à la mairie, à l'école et à l'épicerie communale.

\* *L'épicerie communale*

Monsieur le Maire fait part au Conseil que des administrés demandent la mise en valeur du magasin par la pose d'un panneau ou d'une enseigne permettant également de savoir si celui-ci est ouvert ou fermé.

L'entreprise "C1Sign" de Tulle a été contactée pour trouver une solution qui sera proposée aux commerçants bailleurs de la commune.

\* *Les cartes de pêche*

Les délégués à la "Commission Pêche" proposent une augmentation des tarifs des cartes pour la saison 2017-2018.

Les prix passeraient de : 5 à 7€ par jour  
12 à 15€ par semaine  
25 à 30€ par mois  
50 à 60 € pour la saison

Une décision finale sera prise lors du prochain Conseil Municipal.

\* *L'Eglise*

La première tranche du projet rénovation de l'église, à savoir la restauration des statues, se poursuit et arrive à son terme.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal le lancement de la deuxième tranche, à savoir la restauration des boiseries et des stalles, votée lors du Conseil Municipal du 25 août 2014.

Le vote à main levée a donné le résultat suivant :

15 voix pour

Monsieur le Maire fait remarquer que cette délibération permet à Madame COMBROUZE du Conseil Départemental de lancer des appels d'offre.

\* Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du changement d'appellation de l'association "Familles Rurales - Gym de Meilhards" en "Méli-Mélo Meilhardois" (sachant que le bureau reste inchangé).

\* *Lecture d'un courrier* de Monsieur Tony MUNDY résidant au Mas de Meilhards qui signale la dégradation du chemin D137 passant devant chez lui suite à des travaux de débardage.

Monsieur le Maire précise que ces travaux ont été déclarés et autorisés, l'entreprise s'étant engagée à remettre les lieux en état ; il faut cependant s'assurer que le chantier n'est pas terminé. L'entreprise va être contactée par la Commune.

*\* Courrier adressé par l'association "La Pétanque Meilhardoise"*

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier adressé par l'association "La Pétanque Meilhardoise" concernant les activités des différentes associations sur la commune.

Une réponse sera apportée lors du prochain Conseil Municipal et suivie de la réunion annuelle des associations.

*\* Remerciements*

Madame Brigitte LEBRIEZ remercie les élus pour les témoignages d'affection qu'elle a reçus lors du décès de sa mère

De la part de la famille CHASSAGNE Jean Louis pour les 100 ans de Madame Yvonne BESSE

De la part de Monsieur Patrick MENEYROL pour les 100 ans de Madame Jeanne MENEYROL

En accord avec ces deux familles, la commune a fait parvenir deux compositions florales.

John et Carolyn COOPER, habitants Sainte Radegonde, remercient la commune qui leur a demandé l'autorisation d'utiliser leur terrain lors du pèlerinage de Sainte Radegonde : un geste significatif d'intégration dans la vie de la commune.

Remerciements de la part des associations hors commune pour les subventions accordées :

- Visite des Malades dans les Etablissements Hospitaliers (VMEH)- EHPAD de Chamberet

- La Croix Rouge

Avant la clôture de cette séance, Monsieur le Maire a souhaité vivement remercier Monsieur Gaby FREYSSINET et l'ensemble du bureau du Comice Agricole pour la prise en charge de 10 médailles supplémentaires.

Il remercie également et félicite toute l'équipe municipale pour leur participation qui a contribué à la réussite de ce comice agricole.

Remerciées aussi les associations qui ont participé à l'organisation de la fête annuelle, ainsi que toutes celles qui, par leurs animations diverses et variées, ont fait parler de Meilhards au cours de l'été.

\*\*\*\*\*

La séance est levée à 22 heures 15